

PROGRAMME DE FORMATION IAS NIVEAU I (année 2023)

Version 1

Programme de formation prévu à l'article R512-11 du Code des assurances pour les intermédiaires en assurance

Partenaire Formations Immatriculé au RCS de Pontoise 920 853 066 00016

Numéro de déclaration d'activité DA 11950790095

Siège sociale : 15 Allée Paul Claudel 95350 saint Brice Sous Forêt.

Adresse Professionnelle :135 boulevard Pereire 75017 Paris

Tel :09 88 45 27 69 mail : contact@partenaireformations.fr

**FORMATIONS IAS NIVEAU 1-
150 HEURES EN E-LEARNING**

Pour qui ?

- Toutes les personnes souhaitant obtenir la capacité professionnelle requise pour le statut de Courtier en Assurance et devenir distributeur indépendant,
- Toute personnes souhaitant exercer l'activité d'IAS en tant que Courtier en Assurance,
- Tous les collaborateurs devant produire une attestation de formation habilitante à l'exercice de l'activité de distribution de produits d'assurance.

Pré-requis:

- Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou pré-requis de niveau de formation spécifique.
- Il n'y a pas de diplôme nécessaire pour s'inscrire à la formation.

Objectifs de la formation:

- Acquérir les connaissances fondamentales au regard du programme d'Intermédiaire en Assurances en vue de l'obtention d'un statut auprès de l'ORIAS,
- Maîtriser la réglementation propre au marché de l'assurance,
- Savoir analyser les « risques » du marché,
- Développer les savoirs généraux liés à l'exercice de la profession. Compétences : A l'issue de cette formation, vous serez capable de :
- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les courtiers en Assurance (délivrance du livret niveau I)
- Répondre aux exigences professionnelles pour être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS en tant que Courtier en assurance ou Agent général.

Compétences visées:

- Maîtriser les compétences relatives aux contrats dans le secteur de l'assurance,
- Présenter, proposer ou aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion, ou à contribuer à leur gestion et à leur exécution, notamment en cas de sinistre,
- Fournir les informations sur un ou plusieurs contrats d'assurance selon des critères choisis par le souscripteur ou l'adhérent,
- Diagnostiquer des besoins en assurance des particuliers et des entreprises et apprécier les risques présentés par les différents clients,
- à appréhender le cadre juridique de l'exercice de l'activité d'intermédiaire en assurance.



DOCUMENTS REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Livret de stage IAS
niveau 1
(Pour l'inscription à l'Orias)
- Attestation de réussite
à l'examen final IAS de
niveau 1

Programme de la formation:

1. Unité Les savoirs généraux

- La présentation du secteur de l'assurance
 - L'organisation du secteur de l'assurance
 - Données macro-économiques sur l'assurance
 - Les rôles de l'assurance et de la réassurance
 - Le marché européen de l'assurance
 - Synthèse + Quizz
- Les entreprises d'assurances
 - Les différentes formes d'entreprises
 - L'agrément, le retrait d'agrément, le transfert de portefeuille, la liquidation
 - Synthèse + Quizz
- L'opération d'assurance
 - Définition
 - Bases techniques
 - Mécanismes juridiques
 - Mécanismes de détermination de la prime
 - Les marchés publics
 - Synthèse + Quizz
- Les différentes catégories d'assurance
 - Assurances de personnes, biens et responsabilité
 - Assurances individuelles et collectives
 - Assurances obligatoires et facultatives
 - Assurances à caractère indemnitaire et forfaitaire
 - Assurances gérées en répartition et capitalisation
 - Synthèse + Quizz
- L'intermédiation en assurance
 - Champ d'application réglementation
 - Catégories d'intervenants
 - Condition d'accès et d'exercice
 - La responsabilité des intermédiaires
 - Libre prestation, libre établissement
 - Contrôles et sanctions
 - Modes de distribution réglementés
 - Synthèse + Quizz
- La relation avec le client
 - Les informations à donner au client
 - Le conseil adapté, la formalisation, le suivi du client
 - La survenance et la gestion de l'évènement garanti
 - La protection du consommateur
 - Les modes de règlement des litiges
 - La déontologie
 - Synthèse + Quizz
- La lutte contre le blanchiment
 - La lutte contre le blanchiment
 - La vérification d'identité
 - La déclaration de soupçon
 - Les procédures internes
 - Synthèse + Quizz

Unité 2- Les assurances de personnes : incapacité – invalidité – décès – dépendance – santé

- L'assurance contre les risques corporels : incapacité – invalidité – décès
 - Les règles de la sécurité sociale
 - Les conditions de souscription et de tarification
 - Les garanties et les exclusions
 - Les prestations et leur règlement
 - Synthèse + Quiz
- La dépendance
 - Le risque dépendance
 - Les conditions de souscription et de tarification
 - Les garanties et leurs limites
 - Les prestations et leur règlement
 - Services à la personne et prestations d'assistance
 - Synthèse + Quiz
- L'assurance complémentaire santé
 - Assurance maladie obligatoire et complémentaire
 - Les contrats responsables
 - Les conditions de souscription et de tarification
 - Les garanties et les exclusions
 - Les prestations
 - Les modes de règlement
 - Synthèse + Quiz

Unité 3 – les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation

- La prise en compte des besoins
 - Les composants du patrimoine
 - Les régimes matrimoniaux et successoraux
 - Les régimes obligatoires de retraites, la retraite complémentaire et surcomplémentaire
 - Synthèse + Quiz
- Les principales catégories de contrats
 - Assurances en cas de vie / assurances en cas de décès / assurances mixtes
 - Contrats en euros et contrats en unités de compte
 - Synthèse + Quiz
- Les spécificités
 - La souscription du contrat
 - Le paiement de la cotisation
 - Le règlement des prestations
 - La fiscalité
 - Synthèse + Quiz

Unité 4 – les assurances de personnes : contrats collectifs

- L'assurance de groupe
 - Définition
 - Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion
 - Information due à l'adhérent
 - Tarifification et paiement des cotisations
 - Paiement des prestations
 - Spécificités de l'assurance emprunteur
 - Synthèse + Quizz
- Contrats collectifs au profit des salariés
 - Conditions de mise en place du contrat
 - Contrats de prestations complémentaires de retraite
 - Contrats de prévoyance complémentaire
 - Régime fiscal et social des cotisations et prestations
 - Synthèse + Quizz

Unité 5 – les assurances de biens et de responsabilité

- L'appréciation et la sélection du risque
 - L'identification des besoins
 - L'appréciation des risques encourus
 - Les critères d'acceptation d'un risque
 - La prévention et la protection
 - Synthèse + Quizz
- Les différents types de contrats
 - L'assurance automobile
 - Les multirisques « standards »
 - Les assurances de responsabilité civile
 - La protection juridique
 - L'assistance
 - Synthèse + Quizz
- Les assurances des risques d'entreprises
 - La responsabilité civile des mandataires sociaux
 - Les risques industriels
 - La responsabilité civile professionnelle
 - Les pertes d'exploitation
 - Synthèse + Quizz
- La présentation des garanties et la tarification
 - L'assurance automobile
 - Quizz
 - L'assurance multirisque habitation
 - Synthèse + Quizz
- La vie du contrat
 - Le paiement des cotisations
 - Le règlement des sinistres
 - Les modifications en cours de contrat
 - La fin du contrat
 - Synthèse + Quizz

Examen final:

Chaque cours se termine par un contrôle de connaissances.

A l'issue de la formation, chaque apprenant aura passé plusieurs contrôles de connaissances et plusieurs études de cas.

A la fin des 150h un QCM final doit être validé par le stagiaire, soit 70% de bonne réponse.

L'ORIAS, l'organisme qui délivre l'habilitation et le numéro pour devenir Intermédiaire en Assurance, nous impose un taux de réussite 70% en moyenne.

De notre côté, chaque cours est validé lorsque l'apprenant a obtenu une note supérieure à 70% sur le contrôle de connaissance du cours.

Déroulement de la formation:

Notre formation E-learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs et pédagogiques accompagnés:

- De mises en situations
- De cas pratiques
- D'exercices d'application
- De quizzes d'entraînement
- De cas concret

Accessibilité aux personnes handicapées:

Dans le cas où vous seriez reconnu en situation de handicap, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin d'étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Contactez Madame Assous au 09 88 45 27 69 ou par mail à lea@partenaireformations.fr

Durée d'accès à la formation:

2 mois d'accès à votre espace en ligne

Environnement technique:

Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous windows (messagerie, navigateur web, bureautique, pdf,....)

Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent.

Dédit où abandon:

En cas de dédit par l'entreprise ou le stagiaire à moins de 8 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, où abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées où engagées pour la réalisation de ladite action conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du Code du travail.

En cas de non connexion, pendant 15 jours, notre équipe formation vous contactera par mail.

Une relance vous sera envoyée dans les 72 heures.

Modalité d'accès à la formation :

Après paiement, le candidat aura accès à son espace de formation en ligne pendant 6 mois, sur le site partenaireformations.fr

Une date en présentiel lui sera proposé 1 mois après son ouverture de code.

Sachant que 2 sessions par mois sont prévues chaque début de mois

Bloc de compétences :

Cette formation n'est pas accessible par blocs de compétences. Débouchés : Courtier en assurance, Agent général.

Suite de parcours :

La formation permet de travailler, immédiatement dans le domaine du courtage en assurance (vente et conseil de produits d'assurance).

Le titulaire de l'IAS peut également postuler, avec de l'expérience, à des postes dans le domaine banque assurance.

Passerelles :

Avec l'IAS niveau 2 : Repasser les cours qui n'ont pas été vus pour obtenir le niveau 1. Equivalences : • De niveau Master : vérifier si votre diplôme est éligible sur www.orias.fr (ou) • Inscrits au RNCP dans la classification NSF 313, niveaux I, I/II ou II : vérifier si votre diplôme est reconnu sur www.cncp.gouv.fr

Durée de la formation : 150 heures



PARTENAIRE
FORMATIONS

**135, BD PEREIRE
75017 PARIS**

**Vous pouvez nous contacter au
0650922345 ou
Contact@partenaireformations.fr**